

MODALITES DE L'OPERATION
« Opération Bon d'achat Jouet » des 2,3 et 4 décembre 2011



Pour tout achat sur le rayon jouets (hors vélos, livres, logiciels, jeux vidéo, console de jeux et accessoires) dans l'un de nos hypermarchés, Carrefour ou Carrefour Planet vous offre 15 euros par tranches de 75 euros en bon(s) d'achat à valoir sur vos prochains achats (*hors carburant et services*).

Offre valable **les 2, 3 et 4 décembre 2011** dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour et Carrefour Planet situés en France métropolitaine sauf Aubervilliers, Chalon Nord et Villeurbanne.

Pour bénéficier de cette offre :

- les 2, 3 ou 4 décembre, vous devez vous rendre dans l'un des Hypermarchés à enseigne Carrefour ou Carrefour Planet participant à l'opération et acheter sur des jouets (hors vélos, livres, logiciels, jeux vidéo, console de jeux et accessoires) pour un montant de 75 euros minimum.
- **Par tranche de 75 € d'achats** réalisés dans les rayons concernés par l'offre, **15 euros en bon(s) d'achat** vous seront remis. En fonction du montant des achats effectués, Carrefour vous remettra un (1) bon d'achat :

15 €	de remise pour	75 €	d'achat	soit 1 coupon de	15,00 €
30 €	de remise pour	150 €	d'achat	soit 1 coupon de	30,00 €
45 €	de remise pour	225 €	d'achat	soit 1 coupon de	45,00 €
60 €	de remise pour	300 €	d'achat	soit 1 coupon de	60,00 €
75 €	de remise pour	375 €	d'achat	soit 1 coupon de	75,00 €
90 €	de remise pour	450 €	d'achat	soit 1 coupon de	90,00 €
105 €	de remise pour	525 €	d'achat	soit 1 coupon de	105,00 €

- Le(s) bon(s) d'achat vous sera (seront) remis par l'assistante de caisse (*bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse*).

ATTENTION : - 2 achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (*exemple : un client dépense 65 € le matin et 50 € l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis*).
- Pour les clients dont les achats seront supérieurs à 525 €, ils recevront un coupon du palier maximum, soit 105 €, et devront faire le complément à l'accueil.

Utilisation du (des) bon(s) d'achat remis :

- Le bon d'achat est valable uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour et Carrefour Planet situés en France métropolitaine, Corse comprise. **Il est valable du 5 au 24 décembre 2011**. Hormis ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.
- Le bon d'achat est valable pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée sur le bon d'achat, **hors Carburant et Services (Billetterie, Assurances, Voyages, téléphonie, cartes cadeaux ...)**.
- Le bon d'achat est utilisable en une seule fois. Il ne peut être cédé à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.
- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés, le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.